

N° 9464. CONVENTION INTERNATIONALE SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE. OUVERTE À LA SIGNATURE À NEW YORK LE 7 MARS 1966¹

DÉCLARATION relative à la déclaration formulée le 12 septembre 1974² par l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant l'application à Berlin-Ouest

Reçue le :

8 juillet 1975

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

FRANCE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[*Pour le texte d'une déclaration identique, voir p. 233 du présent volume.*]

DÉCLARATION relative à la déclaration formulée le 19 septembre 1974³ par la République socialiste soviétique d'Ukraine concernant l'application à Berlin-Ouest

Reçue le :

8 juillet 1975

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

FRANCE

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[*Pour le texte d'une déclaration identique, voir p. 233 du présent volume.*]

Enregistré d'office le 8 juillet 1975.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 660, p. 195; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n° 10 et 11, ainsi que l'annexe A des volumes 751, 752, 759, 763, 771, 774, 778, 786, 790, 797, 799, 802, 813, 814, 819, 820, 823, 825, 829, 834, 842, 846, 848, 850, 854, 857, 861, 883, 893, 905, 907, 917, 937, 940, 941, 943, 949, 950 et 959.

² *Ibid.*, vol. 949, n° A-9464.

³ *Ibid.*, vol. 950, n° A-9464.